



**ENTREZ DANS  
LE FUTUR 5G**



**60Go** + **KIT** = **144500**  
Valable 30jrs **299 000 F**

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

Bonus 60Go compatible sur 5G, 4G et 3G. Offre valable jusqu'au 31 août 2021.

togocom.tg  
**000**

www.topinlen.tg

Récépissé N°0149/1A/03/01/HAAC

# Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité / N°723 du 23 Août 2021 / Prix : 250F CFA

## Gestion de la covid 19



# Faure Gnassingbé

surprend agréablement les Togolais **P.3**

Prorogation du délai d'identification de numéros mobiles :

## L'ARCEP évite de justesse les contaminations au covid

**P.2**



Réformes à la CCIT :

## Les acteurs mobilisés pour une redynamisation de l'institution



**P.3**

**Prorogation du délai d'identification de numéros mobiles :**

**L'ARCEP évite de justesse les contaminations au covid**

Les Togolais ont encore deux mois pour faire identifier leurs différents numéros mobiles auprès des sociétés de téléphonie mobile notamment Togocom et Moov Togo. Initialement prévu pour ce lundi 23 août, le délai imparti a été prorogé par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). Cette décision de l'ARCEP vient mettre fin au calvaire et au danger que courent les abonnés dans les agences.



Un attroupement devant une agence de téléphonie mobile à Lomé.

mène d'acquisition de puces pré-activées dans la rue.

**L'acte de l'ARCEP**

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), après avoir reçu l'aval des autorités gouvernementales et en concertation avec Togo Cellulaire et MoovAfrica Togo, a décidé de proroger jusqu'au 29 octobre 2021 à minuit, le délai imparti pour l'identification des abonnés ainsi que leur mise en conformité à l'Arrêté du 29 avril 2021 limitant à trois (03), le nombre maximum de cartes SIM, par opérateur et par abonné.

" Afin de permettre à nos populations de se conformer, dans la sérénité, aux formalités d'identification ainsi qu'à l'esprit de l'Arrêté, l'Autorité de régulation a jugé nécessaire de

rallonger le délai afin de désengorger les agences " a indiqué le communiqué de l'Autorité.

**Le danger évité de justesse**

Pour les abonnés de Moov Togo, ils avaient jusqu'au 21 août pour se conformer à la disposition, tandis que ceux de Togocom avaient jusqu'au 28 août. Plus le délai arrivait à terme, on observait assez d'affluence dans les agences déjà rares des deux opérateurs.

Ils sont des centaines à se regrouper tous les jours dans les agences dans les quartiers de Lomé la capitale. L'affluence est encore monstrueuse dans les villes de l'intérieur du pays qui ne comptent qu'une seule agence par opérateur dans toute la ville. Ils sont le plus souvent dans des queues interminables pendant des

heures dans l'attente de se faire identifier.

"Ça fait le deuxième jour que je suis dans la queue ici. Le premier jour, j'ai attendu toute la journée sans être reçu. J'ai laissé de côté mon travail pour venir ici afin qu'on ne coupe mon numéro et voilà le calvaire que je vis ici. Vraiment, la décision de prolongation du délai est la bienvenue", a déploré Monsieur Nicolas, mécanicien, interrogé par notre rédaction dans une agence de société de téléphonie à Kpalimé.

Le danger en fait, était imminent dans la mesure où les mesures barrières sont bafouées par la foule dans les agences, alors que le pays connaît une hausse du nombre de personnes infectées au Covid-19. Le risque de contamination à grande échelle était donc très élevé. " Cette décision est motivée par le constat de l'afflux des populations dans les agences à l'approche de l'échéance, au mépris des règles de distanciation sociale prônées par le gouvernement dans un contexte pandémique où notre pays enregistre des taux alarmants de contaminations liées à la Covid-19 ", explique le communiqué de l'ARCEP.

**La digitalisation, l'autre solution ?**

Beaucoup déplorent en effet l'obligation d'identification dans les agences. Comme d'autres togolais, l'Autorité de régulation a exhorté les opérateurs de téléphonie mobile à " privilégier les solutions digitales (code USSD, application mobile...) et à prendre également toutes les mesures diligentes pour le respect scrupuleux des gestes barrières dans leurs agences ".

Pour aussi éviter le déplacement vers les agences, un numéro unique \*848# est mis à disposition des abonnés des deux réseaux afin que chacun puisse vérifier la situation par rapport à ses numéros.

Le délai est certes prorogé, mais est-ce que cela va résoudre pour autant le problème d'afflux dans les agences ? Ce n'est toujours pas évident dans la mesure où beaucoup attendront encore vers la fin des deux mois pour aller régulariser leurs situations. Et si le gouvernement faisait d'une pierre deux coups ? C'est-à-dire profiter de l'afflux pour faire vacciner ceux qui hésitent encore à le faire ?

Plus le délai arrive à terme plus on constate des affluences dans les agences de Togocom et Moov Togo. Chacun veut faire identifier ses numéros pour ne pas les voir couper ou être attribués par après un autre abonné. L'identification en question est une disposition prise par le gouvernement par l'Arrêté n°007/ MENTD/ CAB en date du 29 avril 2021 à travers le ministère de l'Économie numérique et de la transformation digitale qui fixe désormais à trois (03), le nombre maximum de cartes SIM, par opérateur et par abonné aux services de communications mobiles au Togo.

**Les raisons**

La décision du gouvernement est beaucoup plus sécuritaire. En effet, le phénomène d'arnaque, vols et d'usurpation d'identité devient récurrent au Togo avec son lot de torts causés aux citoyens qui se laissent souvent trompés. Et la disposition selon l'Arcep " permettra de lutter efficacement contre les méfaits liés à l'utilisation des téléphones portables (vols, arnaques, usurpation d'identité, harcèlements, ...) qui constituent l'une des doléances des associations de consommateurs ".

Outre la sécurisation de l'usage du téléphone portable, cette mesure opportune va, par ailleurs, dissuader la vente de carte SIM à la sauvette et éradiquer le phéno-

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

**DECLARATIONS**

**#CQFS**

**Pendant l'état d'urgence sanitaire, tous les acomptes provisionnels de l'impôt sur les sociétés doivent être payés dans les délais.**

Office Togolais des Recettes - OTR | Canal OTR | +228 90 99 41 01 | 8201

## Gestion de la covid 19

# Faure Gnassingbé surprend agréablement les Togolais

La nouvelle est tombée samedi dernier, le gouvernement togolais a décidé, pour cette rentrée scolaire 2021/2022, de prendre entièrement en charge, les frais de scolarité dans les collèges et lycées d'enseignement public au Togo.

Mais ce n'est pas tout, la tranche sociale des factures d'eau et d'électricité du mois août, sera également prise en compte par l'État. Ces mesures aussi généreuses, contenues dans un communiqué rendu public le 21 août, indiquent clairement que nos dirigeants sont particulièrement sensibles à la situation que vivent nos populations depuis l'apparition de la pandémie à Covid-19. Car ces nouvelles mesures viennent en complément de multiples autres initiatives qu'avaient prises le chef de l'État et son gouvernement.

L'on peut citer entre aut-



L'éducation de la jeunesse togolaise, une priorité pour Faure Gnassingbé

res, les initiatives très coûteuses de riposte contre cette pandémie ainsi que celles fiscales et sociales préconisées, depuis avril 2019, par le Président de la République, Faure Gnassingbé.

Ainsi l'on imagine volontiers, ce que ces nouvelles dispositions peuvent facilement coûter au trésor

public dès lors qu'il est connu que ce sont des dizaines de milliers d'élèves des collèges et lycées du Togo, qui verront ainsi leurs frais de scolarité inscrits directement sous les charges de l'État.

Il en est de même de la tranche sociale des factures d'eau et d'électricité qui peut également revenir

à des milliards de francs CFA. Cette approche pratique et pragmatique du chef de l'État dans la gouvernance de notre pays est à saluer et surtout à encourager.

Ainsi elle fait renaître la confiance, conforte la capacité de résilience du peuple et lui donne espoir que demain sera meilleur.

Il faut aussi rappeler au bon souvenir du peuple togolais que depuis des années déjà, l'école primaire publique était rendue gratuite au Togo suite à une autre mesure prise par le chef de l'État; il en a aussi été de même des frais d'examen de fin d'année dernière.

Tous ces éléments confortent notre sentiment que le Président de la République est totalement résolu à apporter des réponses pertinentes aux diverses difficultés que traversent les populations.

C'est le lieu d'inviter l'ensemble du peuple togolais à se conformer aux mesures de riposte contre cette pandémie tout en se montrant plus patriote et plus engagé à accompagner la nouvelle dynamique de reconstruction de notre pays qu'a ainsi amorcé le Chef de l'État et son gouvernement.

**Tchagnao**

## Riposte contre le covid-19

# Le Togo réceptionne 200 000 doses du vaccin SINOVAC

La campagne de vaccination contre le covid-19 se poursuit au Togo. Dans le cadre de la riposte contre cette pandémie, le ministre de la Santé, Prof Moustafa Mijiyawa, a réceptionné le 20 août dernier un nouveau lot de 200.000 doses de vaccin chinois SINOVAC.

Par ce geste, le Togo entend poursuivre sa campagne de vaccination contre le Covid-19.

Rappelons qu'en avril dernier le Togo avait déjà réceptionné un lot de 200.000 doses du vaccin chinois SINOVAC.

Les officiels expliquent

que ce lot constitue un don du gouvernement chinois, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération sino-togolaise.

La cérémonie de réception de ce don s'est déroulée en présence du ministre délégué à l'accès universel aux soins, et de l'ambassadeur de la Chine au Togo. Ce lot de vaccin devra servir à administrer la seconde dose de vaccin contre le covid-19 à la communauté universitaire du Togo.

Les Togolais sont vivement invités à se faire vacciner massivement.

**La Rédaction**



Les autorités togolaises (g) et l'Ambassadeur de Chine au Togo lors de la réception

## Réformes à la CCIT :

# Les acteurs mobilisés pour une redynamisation de l'institution

Depuis quelques moments, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), a eu à engager un certain nombre de réformes en son sein. Cette vision se situe dans les perspectives d'une réorientation pour une bonne organisation des élections consulaires. Mais avant d'en arriver à ce stade, un travail préparatoire a commencé par se faire entre l'équipe de la Délégation Spéciale Consulaire et celle des Présidents des associations professionnelles.

Ce travail a consisté à échanger entre eux dans le but d'explorer les différentes difficultés que la CCIT rencontre dans l'accomplissement de sa mission et de recueillir les préoccupations, ainsi que les



propositions des acteurs du secteur privé togolais. C'est ce qui justifie la rencontre du mardi 17 août dernier qui s'est tenue à Lomé.

A l'issue de cette rencontre, il ressort selon un rapport que les entreprises privées togolaises ne sont pas assez compétitives sur le marché. Pire, elles ont pour la plupart une durée de vie limitée surtout pour

celles qui viennent d'être nouvellement créées.

Ce même rapport révèle qu'après création de certaines entreprises, nombreux sont les promoteurs qui n'arrivent plus à avancer à cause des charges de fonctionnement, la mévente, les difficultés d'accès au financement. Ce qui ne favorise pas la survie et la pérennité des entreprises qui ont été nou-

vellement créées. Autres aspects des difficultés soulevés par ce rapport, est la déclaration des entreprises au niveau de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Il est important de faire remarquer que suivant l'étude réalisée, 124.000 entreprises ont été recensées sur l'ensemble du territoire national, mais 28.000 seulement sont déclarées à l'OTR.

Cet état de chose selon ce rapport s'explique par la crainte d'honorer par la suite les engagements au plan fiscal. Telle est l'image que présente le secteur privé togolais. Une image sur laquelle se sont appesantis les acteurs du secteur privé togolais et les membres de la délégation

spéciale consulaire pour discuter sur les textes qui sont en cours d'élaboration. Ainsi dans les jours à venir, ces textes devront être mis en place pour que la nouvelle équipe puisse jouer son rôle et ne plus retomber dans les erreurs du passé.

C'est dire que la délégation spéciale consulaire, veut apporter un nouveau souffle à la CCIT afin que celle-ci soit davantage redynamisée. Une manière d'amener les entreprises privées togolaises à être plus compétitives et plus viables sur les marchés. Mme Nathalie BITHO, présidente de la CCIT, a saisi cette opportunité pour remercier tout un chacun pour sa disponibilité.

Elle a également lancé un appel aux opérateurs économiques qui n'ont pas encore inscrit leurs entreprises dans les fichiers de la chambre du commerce de le faire dans les délais requis. Selon elle, c'est en le faisant, qu'ils pourront ensemble créer une chambre inclusive, une chambre forte, une chambre au service des opérateurs économiques.

Elom

## 3ème édition Forum Virtuel des Edupreneurs :

# Les acteurs ont échangé sur plusieurs questions

Le Forum Virtuel des Edupreneurs a une fois encore tenu toutes ses promesses malgré le contexte sanitaire de l'heure. Ouverte à Lomé le jeudi 19 août dernier, la troisième édition qui s'est tenue en mode virtuelle a pour objet de tester la capacité d'adaptation des acteurs de l'éducation et de montrer la flexibilité qui doit marquer toute action dans le domaine de l'éducation et de renforcer leur résilience.



Photo de famille

Organisée par le réseau international des Edupreneurs en collaboration avec l'Institut National des Sciences d'Éducation de l'Université de Lomé (INSE), l'édition 2021 a pour thème " Les EduPreneurs à l'ère du numérique ".

En choisissant ce thème, c'est dire qu'il cadre bien avec le contexte de la pandémie dont l'urgence

est d'intégrer à jamais les outils numériques dans les services d'éducation et de formation afin de les rendre moins vulnérables aux aléas du Temps et des contextes.

Ainsi donc durant trois jours, les acteurs de l'éducation ont porté un regard sur le numérique qui révolutionne le monde d'aujourd'hui. Face à cette numérisation, ils ont planché sur des questions d'orientation,

de professionnalisation, d'enjeux et de défis des parents en cette ère de numérisation. L'autre question qui était également au cœur des débats, est celle du rôle de l'éducation dans le développement post Covid-19.

Pour Eric Kwami BONIN, Coach scolaire, promoteur du Forum Virtuel des Edupreneurs, cette rencontre annuelle a été l'occasion de créer une synergie

entre les différents acteurs. Pour lui, cette rencontre s'inscrit également dans le cadre de mieux réfléchir sur comment assainir le milieu scolaire pour répondre plus aux besoins des apprenants.

Notons que ce Forum Edupreneurs a connu des panels d'échanges très riches ainsi qu'une Foire virtuelle de promotion des produits d'Edupreneurs.

Elom

### Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité  
Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC  
Siège: Adidoadin, PAvée prolongé,  
2ème carré après Pharmacie  
Le Galien

#### Directeur de Publication

El Hadj TCHAGNAO Arimiyao  
Cel:91 36 37 55  
jeantchagnao@yahoo.fr

#### Secrétariat de la Rédaction

Agbékponou Junior

#### Rédacteurs

Tchagnao  
El Hadj Arimiyao  
Agbékponou Junior  
Ramzad  
Maroine Tchagnao  
Dalikou Lynda A.

#### Imprimerie

Direct Sprint

#### Tirage

2.000 exemplaires

## "VONVONLI":

# Une création artistique de Kossivi AFIADENIGNIBAN

L'association SOL'ŒIL d'AFRIK du togolais Kossivi Sénagbé AFIADENIGNIBAN fait parler d'elle à travers un nouveau concept de danse "VONVONLI". Une création qui l'a inspiré suite aux différentes paniques engendrées par la Covid-19.

"VONVONLI" est l'une des pièces qui aborde la question de la peur, la notion de l'imprévisible, de l'incertitude et donc du comment est-ce que le corps doit réagir face aux conséquences de certaines peurs. Ce concept "VONVONLI" du Togolais Kossivi Sénagbé AFIADENIGNIBAN vient du fait que le monde a été secoué et continue d'être secoué par une crise sanitaire due au Coronavirus.

Cette crise, comme l'explique l'auteur de cette danse, a amené tout un chacun de nous, à se poser plusieurs interrogations. Des interrogations comme : " quand pourrons-nous à nouveau exercer nos métiers ? Pourrons-nous dans ce contexte subvenir à nos besoins et ceux de nos



familles ? Saurons-nous rebondir ? Pourrons-nous retrouver des moments conviviaux et embrasser à nouveau nos proches ?... tant de questions qui restent sans réponses, dans le flou et dans l'incertitude totale.

Dans ce contexte, l'auteur à travers la danse "VONVONLI", nous démontre que bien que l'incertitude vient avec son lot de peur a eu à basculer la vie de tout un chacun, il est important de s'adapter, de trouver des solutions à l'instant, de vivre au jour le jour, et au présent.

Il trouve réel que l'homme en traversant cette étape peut se demander à quel point sa peur et son angoisse constituent des handicaps

pour lui, et comment est-ce que ces dernières, peuvent le déstabiliser, l'affecter émotionnellement.

Une chose pour lui, est qu'à travers ce concept, l'on peut aussi se demander à quoi servent les états de peur et d'angoisse ? Raison pour laquelle il estime que l'incertitude ne crée pas seulement de la peur et de l'angoisse mais elle crée aussi pour celui qui sait s'y glisser une grande capacité d'adaptation qui peut être source de création et de capacité à être dans le présent, et à regarder les opportunités qui s'ouvrent à lui.

Ainsi, c'est ce côté positif que l'auteur a voulu faire ressortir également dans ce



concept "VONVONLI". Une pièce sur laquelle ils ont eu à travailler durant un mois et demi. C'est un calendrier de résidence qui est regroupé en deux étapes à savoir : une première étape qui a eu lieu du 28 juin au 24 juillet et une deuxième étape du 02 août au 15 août 2021.

Cette deuxième étape leur a permis d'inviter la chorégraphe Franco Ivoirienne Nadia BEUGRE qui a intervenu en tant que regard extérieur.

Son expertise leur a permis de revoir ce qui est fait autour des tableaux réalisés, de sortir quelques possibilités et horizons que la pièce peut prendre. Et aussi de question-

ner les différents types de peur à savoir : celle infligée par les politiciens, les familles ou par la société. Idée de rendre la pièce beaucoup plus ouverte et universelle.

C'est le lieu pour Kossivi Sénagbé AFIADENIGNIBAN qui est le directeur artistique de remercier tous ceux qui de près ou de loin ont apporté leur touche pour la réussite de ce concept "VONVONLI".

Les remerciements vont à l'Institut français à Paris à travers son programme résidence 2021 et celui du Togo ainsi que celui du centre Brin de Chocolat et de SBC Consulting et bien d'autres partenaires.

Elom

## Formation en Elevage :

# Le recrutement pour IFAD-Barkoissi lancé (les conditions)

Après l'Institut de formation en alternance pour le développement dédié au Bâtiment (IFAD-Bâtiment d'Adidogomé) IFAD Barkoissi dédié à l'élevage a lancé aussi le recrutement pour ses premiers apprenants pour le compte de l'année académique 2021-2022. Le processus d'enrôlement est lancé par l'Agence Education-Développement (AED), chargée de la gestion des IFAD. Le recrutement connaîtra deux phases notamment la présélection et les entretiens de motivations.

Au total 90 apprenants sont attendus à la fin du processus pour cette première de formation en élevage qui durera trois ans. Les inscriptions sont ouvertes du 16 au 30 août 2021 pour les postulants au diplôme du



La table lors de la cérémonie. Au milieu, Noupokou Damipi, DG de l'AED.

Baccalauréat professionnel (Bac pro) dans la filière Conduite et Gestion d'une entreprise agricole option élevage.

Les apprenants seront logés sur le site et pourront travailler de manière alternative, théorie et pratique entre le campus et la ferme. Ce qui leur permettra d'acquérir beaucoup de compétences. Un apprenant qui a le Bac pro à l'IFAD, est

immédiatement capable de créer son entreprise ou de travailler en entreprise", a expliqué Noupokou Damipi, Directeur général de l'AED.

Pour donc répondre aux besoins des professionnels de l'élevage et de la filière de transformation laitière, l'IFAD-Elevage de Barkoissi va offrir aux apprenants, des formations continues sanctionnées par un certifi-

cat. Comme IFAD Bâtiment d'Adidogomé à Lomé et Aquaculture d'Elavagnon, IFAD-Elevage Barkoissi dispose d'infrastructures modernes, d'équipements professionnels de pointe et d'un campus numérique pour accompagner la formation.

### Les critères

La motivation de l'aspirant est le principal de sélection des IFAD. A la motivation, s'ajoute pour IFAD Barkoissi, l'âge compris entre 16 à 29 ans. Les aspirants doivent être physiquement aptes, et titulaires au moins d'un Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).

Le dépôt des dossiers et les autres informations et conditions relatives au recrutement sont disponibles sur le site web de l'AED ([www.aed-ifad.tg](http://www.aed-ifad.tg)). Le

dépôt peut se faire également par dossier physique à IFAD Barkoissi.

Les IFAD sont nés de la volonté du Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé qui veut promouvoir une formation professionnelle de qualité et l'auto-emploi des jeunes. Au total 10 IFAD seront construits sur toute l'étendue du territoire. En plus donc des trois déjà installés, sept autres nouveaux IFAD seront construits dans les secteurs porteurs à savoir la logistique, les énergies renouvelables, le numérique et le métier de la mer.

L'idée, c'est de pouvoir "former des entrepreneurs, capables de s'installer, créer de l'emploi et recruter aussi", a expliqué Noupokou Damipi.

Stan

**Togo / Les Métiers de la COMMUNICATION :**

**Ithiel Kotin-dofontien et Peace Ahouissou dévoilent le profil du nouveau communicant**

Une journée mémorable pour les étudiants de l'Institut des Sciences de l'Information de la Communication et des Arts (ISICA/UL). Le jeudi 19 août 2021, une rencontre d'échanges et de partages d'expériences a été organisée à l'intention des étudiants dudit institut. Co-organisée par Dr Yao-Baglo Namoin et deux professionnels de la communication, anciens étudiants d'ISICA, la rencontre a été placée sous le thème : "Le profil du nouveau communicant".



Au milieu, Dr Yao-Baglo Namoin, Enseignante à ISICA

Ithiel Ahouissou Chargé de communication à l'Université Senghor à Alexandrie et Peace Ahouissou Consultante en communication-CEO Wilaaya, ont édifié les étudiants de la 16ème Promotion sur la préparation à une projection objective dans la vie professionnelle en tant que Communicant. Tour à tour, Ithiel Kotin-Dofontien et Peace Ahouissou ont dévoilé

ce à quoi ressemble le profil du nouveau communicant.

Le marché de l'emploi ayant dorénavant de plus hautes attentes du communicant ; un excellent communicant doit transcender la limite de la technicité liée à un seul aspect ou une forme donnée de la communication, pour rendre son rôle légitime et incontournable dans tout type d'organisation. Un excellent communicant est à la base un bon stratège.

Armé du " forward-thinking ability ", le nouveau communicant obtient les connaissances, la perspicacité et la capacité de

réflexion prospective nécessaires pour faire progresser l'entreprise dans sa vision.

Les effets des actions de communication qu'il propose doivent être mesurables à travers des indicateurs clés de performances. Cela fait appel à deux facteurs majeurs :

- L'Adaptabilité : capacité à trouver des solutions rapides aux nouveaux défis de l'organisation/entreprise
- La transversalité : sur l'ensemble des différents domaines de la communication : Stratégie, Copywriting ; Média planning, Marketing,

Graphisme, Communication corporate, Communication publique, Communication digitale, etc.

" On ne peut plus faire le métier de communicant sans maîtriser les B-A-ba du numérique, sans avoir des notions clés en graphisme, en écriture journalistique ", a renchérit Dr Yao-Baglo Namoin, Enseignante à l'ISICA.

"La rage d'apprendre et la culture de l'excellence, font partie intégrante du profil du nouveau communicant. ", a martelé Ithiel Kotin-Dofontien.

Pour Peace Ahouissou, le numérique favorise la désintermédiation dans la construction du nouveau profil de communicant car assez d'outils et de connaissances y sont accessibles.

En paraphrasant Stephen Wang qui dit " Quel que soit l'emploi que vous occupez dans la vie, votre réussite sera déterminée à 5 % par vos titres universitaires, à 15 % par

vos expériences professionnelles et à 80 % par vos compétences en communication " ; Peace Ahouissou conclut que " La Communication est le plus beau métier ".

L'intérêt de l'organisation d'une rencontre de cette trempe est de permettre aux étudiants futurs professionnels de la communication, d'avoir dès leur cursus académique une connaissance des défis et exigences du marché de l'emploi, afin de commencer tout de suite à travailler sur leurs insuffisances. Cela leur permettra de construire dès à présent leur meilleur profil du nouveau communicant.

Les participants et les professionnels se sont séparés de cette rencontre sur une note de satisfaction marquée par le grand intérêt des étudiants. Les organisateurs encouragent surtout les étudiants à aller au-delà du partage en mettant en application les conseils reçus.

**DJAMA 228**  
BIÈRE AMBRÉE

**SANS SUCRES AJOUTÉS**

**LA TRADITION**  
**NOUS RASSEMBLE**

\*L'abus de l'alcool est nuisible pour la santé

50cl  
**500f\***

EAU  
MALT  
HOUBLON

[f](#) [t](#) [i](#) [in](#) [www.snb.tg](http://www.snb.tg)

**AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE**

\*Prix de vente maximum conseillé

## Afghanistan : "Les talibans répriment déjà violemment toute activité musicale"

Des instruments de musique détruits, tout concert interdit : les talibans vont-ils à nouveau bannir la musique d'Afghanistan, comme ils l'avaient fait entre 1996 et 2001 ? Ahmad Naser Sarmast, directeur de l'Institut national afghan de musique, le craint. RFI a pu s'entretenir avec lui.



Des combattants talibans sur un pick-up dans un marché de Kaboul, le 17 août 2021.

**RFI :** Voilà une semaine que les talibans sont entrés dans Kaboul. S'en sont-ils déjà pris à votre institut, et plus largement à la pratique musicale dans la capitale ?

**Ahmad Naser Sarmast :** L'école est désormais fermée à cause de l'insécurité qui règne. Personne n'est en sécurité dans les rues de Kaboul. Je ne suis pas sûr ni optimiste que le nouveau régime nous autorisera à rouvrir les portes de l'Institut. Actuellement, les combattants talibans répriment déjà violemment toute activité musicale.

Ils ont commencé à empêcher les gens d'écouter de la musique, et des boutiques

qui vendent de la musique ou des instruments ont été détruites.

J'ai le cœur brisé de voir tout ce travail si dur et tous les sacrifices de tellement de gens partir en fumée du jour au lendemain. Cela ravive nos souvenirs de l'année 1996, lorsque les Talibans avaient détruit tous les instruments musicaux, lorsqu'ils les avaient accrochés aux arbres, lorsqu'ils avaient condamné au silence tous les musiciens.

Personne en Afghanistan n'avait le droit de jouer un instrument et toute pratique musicale était interdite. Je crains que le peuple afghan soit à nouveau muselé et

privé de son droit de jouer et d'écouter de la musique.

**Votre école, avec ses 400 étudiants, était devenue en dix ans d'existence le symbole d'un nouvel Afghanistan dans lequel la musique avait toute sa place. Vous vous trouviez à Melbourne en Australie lorsque les talibans ont pris le pouvoir à Kaboul. Quelles nouvelles avez-vous de vos élèves ?**

Les étudiants avec lesquels je suis en contact ont le cœur brisé. Ils ont beaucoup de craintes quant à leur avenir. Ils ont peur pour leur sécurité. Nous savons que les talibans font du porte à porte, et mes élèves craignent que

si on trouve un instrument chez eux, ils soient punis. Moi, je suis déterminé à continuer la promotion de l'éducation musicale et à défendre le droit à la musique en Afghanistan.

**Craignez-vous que la musique soit désormais interdite en Afghanistan ? Qu'il n'y ait plus de concerts, ni même de possibilités d'apprendre la musique ?**

Étant donné la politique des talibans dans ce domaine par le passé, c'est la crainte de tout le monde. Et c'est aussi la mienne. Les annonces et les actes des talibans se contredisent. Ils ont promis de respecter les droits humains, la diversité, les cultures. Mais quand il s'agit de mettre en pratique ces annonces, rien ne se passe. Et sur le terrain, les dirigeants ne semblent pas avoir de contrôles sur leurs soldats : chaque groupe armé semble avoir son propre agenda.

Quelle est la vocation de

votre institut et ses réalisations depuis sa création en 2010 ?

L'Institut national afghan de musique est la première et la seule école de musique en Afghanistan dispensant un enseignant musical à tous les enfants du pays, peu importe leur ethnie, leur sexe ou leur condition sociale. L'école a été particulièrement active cette dernière décennie, en promouvant la diversité musicale et l'égalité entre les sexes, permettant aux filles et aux femmes d'apprendre la musique et en construisant des ponts entre les diverses ethnies ainsi qu'avec l'étranger.

En peu de temps, l'école est devenue très influente. Nous sommes arrivés à constituer 12 formations musicales, de différentes tailles et genres, dont l'Orchestre symphonique national d'Afghanistan et un orchestre national entièrement féminin [le Zohra Orchestra, NDLR], les plus demandés à travers le monde.

Rfi.fr



#CQFS

**Il est institué pour les commandes publiques, un quitus fiscal et une attestation de régularité fiscale. Ces actes sont exceptionnellement soumis à l'apposition d'un timbre fiscal de 500F.**



# ON VOUS EN OFFRE TOUJOURS PLUS!



**F1 MAX**



**EGO+**

**KIT 4G+** + **4GO**

~~38 400~~ <sup>FCFA</sup> Valable 7jrs

**29 000** <sup>FCFA</sup>

**KIT 4G+** + **4GO**

~~65 000~~ <sup>FCFA</sup> Valable 7jrs

**45 000** <sup>FCFA</sup>

Disponible en Agence dans la limite des stocks disponibles  
 Bonus 4Go valable 7 jours.  
 Offre valable du 02 au 31 août 2021

togocom.tg  
  

**TOGOCOM CHANGE POUR VOUS**



Adidogomé - Agoé Assiyéyé - Baguida - Boulevard - Casablanca - Grand Marché - Millénum - Okavango

**Vos supermarchés  
 restent ouverts !!!**  
**Ne relâchons pas la vigilance !**  
 Continuons les gestes barrières



LE CHAMPION, ENTREPRISE CITOYENNE

Abonnez-vous ou achetez la version pdf de votre journal dès aujourd'hui !



www.presse-ivoire.com/abonnement

